

Synthèse des débats du séminaire de La Salvetat

par Marine NIRONI

***Les deux journées de séminaire
des 8 et 9 mars 2007
à La Salvetat-sur-Agout (Hérault)
ont été consacrées à des
interventions de plusieurs acteurs
de la forêt méditerranéenne qui
ont mis en place, sur différents
territoires, des opérations
de gestion et d'aménagement
des espaces forestiers
à des échelles variables.
À la suite de ces présentations,
une large place a été faite
au débat et ainsi, plusieurs
personnes ont pu s'exprimer
et faire part de leur point de vue.
La synthèse de ces débats
est rapportée ici.***

En premier lieu, le constat sur la forêt méditerranéenne a été rappelé. Celle-ci représente une part importante du territoire, elle se caractérise par une multifonctionnalité, un multi-usage, une problématique de valorisation et de protection, etc. Et c'est justement dans une réflexion sur cette multifonctionnalité que se situe aujourd'hui un des enjeux-clé pour la forêt.

Néanmoins, ce qui a également été évoqué, est le problème de la faible rentabilité de la forêt. Elle est au cœur du débat, car elle engendre, dans une certaine mesure, un désintérêt croissant, de la part des gens en général, envers les espaces forestiers méditerranéens. Mis à part une poignée d'élus motivés, de professionnels ou de passionnés, les massifs forestiers sont négligés par la population locale. Pour la plupart des élus, ils sont une contrainte, et cela explique leur manque de dynamisme sur la question du bois-énergie par exemple, qui a presque toujours été impulsée par des associations. Pour reprendre un des slogans de l'association Forêt Méditerranéenne, il faut encore et toujours, aujourd'hui, trouver des moyens de « défendre la forêt contre l'indifférence ».

Le deuxième constat, porte sur la situation actuelle en ce qui concerne les outils et les démarches qui ont été présentés à l'occasion de ce séminaire. Les multiples exemples qui nous ont été exposés ont révélé plusieurs choses.

Premièrement, nous sommes, en ce moment encore, dans une phase d'apprentissage de procédures de coopération et de partenariats entre les acteurs locaux.

Deuxièmement, on remarque aussi qu'il y a une grande variabilité des échelles des expériences, mais aussi une grande variabilité des démarches. Par exemple, 1000 ha de forêt concernés dans la mise en place d'un PDM (Plan de développement de massif), alors qu'une CFT (Charte forestière de territoire) peut englober 92 communes. Une variabilité des démarches aussi, car on a bien vu que ça peut être une structure territoriale qui impulse une action sur un territoire, ou bien une demande de la filière qui fait qu'un projet va être mis en place.

Ce qui ressort ensuite des débats, ce sont les points positifs et les éléments essentiels à conserver et/ou à mettre en place en ce qui concerne la prise en compte des espaces forestiers.

En tout premier lieu, c'est le fameux binôme élu / professionnel qui est fondamental. Il ne se suffit cependant pas à lui-même et il apparaît primordial d'y associer une réelle cohérence territoriale, une connaissance claire et précise du territoire, une connaissance partagée (diagnostic partagé). L'animation est également un point important dans le cadre de la mise en place d'une CFT par exemple. La présence de l'entreprise est aussi essentielle, car dans la filière bois, c'est elle qui transforme cette matière première qu'est le bois.

Dans un second temps, il apparaît nettement que les élus des petites communes sont dépassés par ce que l'on a appelé « le mille-feuille territorial ». Il est donc indispensable d'élaborer des fiches sur les outils d'intervention sur les espaces forestiers et sur les structures territoriales, afin de poser un cadre. Les techniciens et les professionnels de la forêt sont là aussi pour aider et conseiller les élus.

Troisièmement, il a été établi que le défi de gestion aujourd'hui se trouve en forêt privée, la forêt publique étant gérée par l'ONF. Dans ce cadre-là, les CRPF (Centres régionaux de la propriété forestière) ont mené beaucoup d'actions auprès des propriétaires forestiers privés notamment grâce aux SIG (Système d'information géographique) qui se révèlent être un outil important en terme de gestion du territoire. L'idée d'un territoire plus large pour lutter contre le désenchantement du sylviculteur est une bonne idée. Lorsqu'on élargit l'échelle et la perspective, on élargit aussi les rentabilités et les motivations. À l'échelle individuelle, on tombe rapidement dans l'impasse. Par cette action territoriale, on donne un sens à la gestion des espaces forestiers, un sens à la propriété forestière et enfin, un sens au propriétaire, qui devient responsable. Il est également plus facile de mobiliser à une plus grande échelle, ensemble ; beaucoup d'opportunités s'ouvrent alors pour les propriétaires forestiers, comme de plus grandes parcelles commercialisables par exemple.

Ce qui s'est également dégagé des débats, c'est ce qui ne va pas, les points négatifs sur lesquels il faut porter notre attention afin de réfléchir à une amélioration.

Tout d'abord, un problème se pose au sujet des jeunes chargés de mission qui sont envoyés dans ces territoires difficiles et isolés. Ils ont souvent des contrats de travail de deux ou trois ans, ne restent pas. Cela engendre une difficulté, car il n'y a pas de vision de la gestion dans la continuité, alors que c'est justement essentiel. Ce dont cette filière a besoin, c'est d'énergie, de volonté, mais aussi de persévérance.

Deuxièmement, certains ont remarqué que les acteurs de la filière-bois n'étaient pas très représentés au sein de ce séminaire, alors qu'il aurait été intéressant d'avoir leur point de vue dans tous les thèmes que nous avons abordés.

Pour finir, nous avons vu, au cours de ces deux journées, les ingrédients de la réussite dans la mise en place d'actions sur certains territoires. Nous n'avons cependant pas examiné d'exemple d'échec. Il aurait été très instructif de présenter ce genre de cas afin de mettre à jour les difficultés et les erreurs à ne surtout pas reproduire.

Enfin, pour clore ce séminaire, trois propositions ou idées ont été formulées. Il faudra certainement poursuivre la réflexion sur ces points.

La première est de créer des pôles de culture forestière. C'est la conjonction d'acteurs, pas seulement les élus et les animateurs, qui permet une réflexion productive à un moment donné : on peut envisager de créer par exemple une commission forêt au sein des conseils de développement.

La seconde proposition est de faire une évaluation des Chartes forestières de territoire qui ont déjà été mises en place. Le but étant de savoir à quelle échelle (Pays, Parc naturel régional, etc.) elles sont les plus pertinentes et les plus efficaces.

La troisième et dernière proposition serait une nouvelle démarche qui consisterait à faire connaître les expériences qui ont été faites et aussi communiquer sur les moyens financiers, juridico-administratifs, politiques, techniques, etc. disponibles.

M.N.